



APPEL A RASSEMBLEMENT

Lundi 26 Novembre 2018

14h Place Bonnyaud 23000 Guéret
devant le tribunal de Grande Instance

LES GM&S DEMANDENT DEDOMMAGEMENT !

1^{ère} Audience au Tribunal des Prud'hommes

Pendant que Carlos Ghons s'engraissait, et que Carlos Tavares nous menace, nous continuons à demander des dédommagements à la hauteur des préjudices que nous avons subi.

Lors de ce rassemblement nous ferons le point sur la situation de la reprise toujours aussi incertaine, sur la situation des licenciés-es qui est de plus en plus difficile..., aussi sur les avancées de notre proposition de Loi sur les relations donneurs d'ordres / Sous-traitants/ Territoires.... et pourquoi ne pas échanger sur le contenu du plan spécial pour la Creuse !!!!

Points que nous aurons abordés en préfecture Vendredi 23 novembre avec Mme La Préfète, Mr le Député de La Creuse, des représentants de la mairie de La Souterraine, de la Com Com de La Souterraine, du Conseil Départemental de La Creuse, du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine...

Ce sera aussi l'occasion, en présence de Jean Louis Borie, notre avocat, de balayer l'ensemble des procédures en cours.

Lundi 26 novembre, les 59 salariés-es de GM&S sont convoqués au tribunal des prud'hommes de Guéret pour une première audience.

Nous agissons avec les moyens qui sont les nôtres aujourd'hui, mais nous continuons à agir et à être solidaires de tout ceux qui se battent pour pouvoir vivre.

Ce rassemblement est une nouvelle occasion d'exprimer notre solidarité les uns avec les autres et de demander que d'autres choix soient faits !